

Argent au jour le jour 32 jours

Placement à court terme sur le marché monétaire

Pour utilisation à des fins de marketing

Brève description

Avec l'argent au jour le jour 32 jours, les liquidités sont investies à court terme sur le marché monétaire à un taux variable. Le montant investi peut être adapté en toute flexibilité aux besoins à court terme, grâce à des augmentations et remboursements partiels. Vous pouvez ainsi organiser votre gestion de trésorerie de manière professionnelle et efficace.

L'argent au jour le jour 32 jours se fonde sur les conditions du marché monétaire. Il est idéal pour répondre aux besoins de placement à court terme et reste disponible en tout temps, moyennant un délai de résiliation de 32 jours.

Public visé

L'argent au jour le jour 32 jours convient particulièrement aux investisseurs institutionnels souhaitant placer leur argent à court terme et disposant d'un montant à investir d'au moins CHF, EUR, USD 200 000.

Vos avantages

- **Flexibilité élevée** : grâce à des augmentations et des retraits partiels flexibles, vous profitez d'une nouvelle gestion de trésorerie adaptée à vos besoins.
- **Gestion optimale des liquidités** : eu égard à sa grande flexibilité, l'argent au jour le jour 32 jours vous permet une gestion optimale de vos liquidités à court terme.
- **Grande disponibilité** : au besoin, vos capitaux vous sont remboursés à bonne valeur, moyennant le délai de résiliation de 32 jours.
- **Gestion gratuite** : l'argent au jour le jour 32 jours n'est soumis à aucuns frais ni commission. Vous profitez donc d'une optimisation gratuite de votre gestion de trésorerie.

Risques

- **Risque de taux** : l'argent au jour le jour est soumis au risque de marché, puisque le taux d'intérêt dépend du marché monétaire.
- **Une base solide** : la Banque CIC est une filiale à 100 % du groupe financier français Crédit Mutuel. Cette appartenance à un groupe nous assure, en tant que banque opérant de manière autonome, un actionariat stable et une structure de propriété clairement définie.

Régime fiscal (en Suisse)

Les produits d'intérêts sont soumis à la déduction de l'impôt anticipé de 35 % et à l'impôt sur le revenu. Les placements en argent au jour le jour 32 jours sont en principe soumis à l'impôt sur la fortune. La situation personnelle est déterminante pour le régime fiscal.

Placement minimum

CHF, EUR, USD 200 000

Placement maximum

50 millions, montants supérieurs sur demande

Durée

Sans durée ferme

Augmentation/réduction

Minimum CHF, EUR, USD 100 000

Possible à 32 jours pendant toute la durée

Monnaies

CHF, EUR, USD

Résiliation

Résiliable en tout temps à 32 jours

Rémunération

variable, sur demande

Versement des intérêts

trimestriellement ou le cas échéant lors du remboursement

Commission

sans frais ni commissions

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.